

Mairie de FLEYS

17 Rue des ARDILLATS

89800 CHABLIS



03 86 42 81 75



03 86 42 83 40



mairie-fleys@wanadoo.fr

Les permanences :

Lundi 9h00 à 12h00

Mercredi 16h00 à 19h00

Commune de FLEYS

Bulletin Municipal

Bulletin municipal N° 7

Directeur de la publication C. LAROCHE

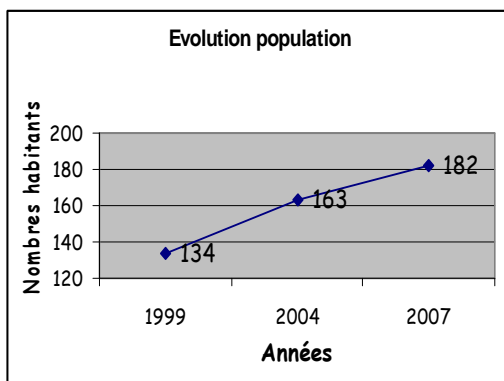
Maquette et fabrication C. SANSEIGNE

7^{ème} Edition – Décembre 2007

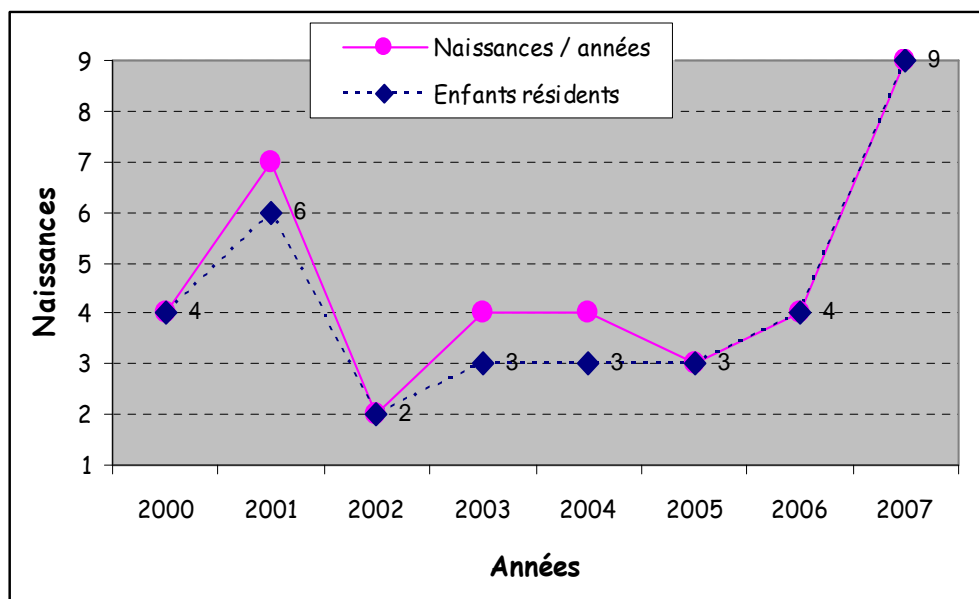
Les vœux du Maire

Dans deux mois un nouveau conseil municipal sera élu, dès maintenant nous pouvons faire le bilan de ces 7 années écoulées

Le point positif du village est l'augmentation de la population



- Depuis le recensement de 1999, la population de Fleys est passée de 134 à 182 habitants grâce au nombre important de naissances.
- En 2007, 48 personnes soit plus d' $\frac{1}{4}$ de la population (26,3 %) à moins de 18 ans.



Sommaire

Les vœux du maire	1
2008 une nouvelle année électorale	3
Election municipale mode d'emploi	4
Internet haut débit sur la commune	5
Etat civil	7
Les principales recettes 2007	9
Les principales dépenses 2007	10
Les prévisions de travaux pour les années à venir	11
Travaux d'investissement 2007	13
Travaux en cours	14
Anne Marie	15
Communauté de Commune du Chablisien	16
Aménagement du terrain de jeux	19
Foyer Rural	20
Amicale des chasseurs de Fleys	21
Sommaire	22

Amicale des chasseurs de Fleys

L'amicale regroupe cette année 18 chasseurs.

Plan de chasse du grand Gibier

- 9 chevreuils
- 10 sangliers

Prévisions des manifestations

- Repas de chasse au printemps
- Ball-trap début septembre
- Concours de pétanques, en nocturne courant juin

Le mot du Président,

Une histoire en fable de la Fontaine

« **Michel et le sanglier** »

Eh oui, sans fromage, mais sur un arbre perché, accompagné de son fidèle fusil, il a réussi à conquérir de sa plus belle balle un sanglier.

Moralité :

« **La chasse permet de très bien s'entretenir** »

Pour preuve, même jeune retraité, Michel nous a démontré qu'il savait encore user d'une grande agilité.

Je remercie tous les chasseurs de leur bonne humeur et de cette convivialité qui règne au sein de notre groupe et remercie tous les propriétaires qui cèdent leurs terres à l'amicale des chasseurs de Fleys.

Je souhaite à tous une merveilleuse année 2008, pleine de joie et de santé.

Jeremy VENON

En 7 ans les principaux travaux réalisés sont :

- L'amélioration du foyer grâce à un don de la saint Vincent
- L'éclairage de l'église grâce à un don de la saint Vincent
- L'enrobé de la cour de la mairie
- Le chemin des caves qui a été long à réaliser suite aux lourdeurs administratives
- Pour les mêmes raisons les travaux de la rue de Grillot, Morein et la ruelle de Prégirrot ne sont pas encore commencés

Nous pouvons en tirer le constat que les petites communes auront de plus en plus de mal à financer leurs travaux suite aux manques de subventions.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal et en particulier ceux qui ont participé aux différents services

- La station de pompage, le réseau d'eaux, le relevé des compteurs
- Diriger l'agent de voirie
- La voirie
- Gérer le foyer municipal
- Le déneigement
- Le bulletin municipal
- L'organisation des fêtes et les cadeaux aux personnes âgées
- Etc. ...

Je souhaite que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussites.

Il me reste à vous présenter, à titre personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal tous nos vœux de santé et de prospérité.

Fleys'ement votre.

Claude LAROCHE

2008 une nouvelle année électorale

Après 2007 les élections présidentielles et législatives, nous sommes invités à participer le 9 mars 2008 (1^{er} tour) et 16 mars 2008 (2^{ème} tour) aux élections cantonales et municipales.

Le mandat des conseillers généraux et municipaux est normalement fixé à 6 ans. Le mandat des élus en 2001 a été prolongé d'un an à cause de la trop grande proximité avec l'élection présidentielle et les élections législatives en 2007.

Election Cantonale mode d'emploi

L'enjeu de cette élection est d'élire le représentant des citoyens d'un canton au Conseil Général.

Les conseillers généraux sont élus pour une durée de six ans.

Ceux-ci, réunis en Assemblée départementale, élisent le président du Conseil Général, l'organe décentralisé qui gère le département.

Le conseil est renouvelé tous les trois ans pour moitié, généralement le même jour que les élections régionales ou municipales.

Les 2 000 cantons qui s'apprêtent à élire leur conseiller général en mars 2008 sont ceux où la précédente élection s'était déroulée en 2001.

Prérogatives du Conseil Général

Le Conseil Général et son président définissent, entre autres, l'action du département pour l'aide sociale, le logement, la voirie et les transports, l'environnement, le tourisme, l'aide à l'équipement des communes.

Le département a également pour mission de prendre en charge la construction et l'entretien des collèges, ainsi que le recrutement et la gestion des personnels non enseignants. Il a enfin pour objet de favoriser le développement économique en accordant des aides directes ou indirectes aux entreprises, en concertation avec le conseil régional.

Foyer Rural

Le bureau reste inchangé, nous remercions d'ailleurs, tout les bénévoles hors bureau qui nous aident régulièrement

Le calendrier des festivités 2008 est en cours d'élaboration, vous le recevrez très prochainement.

Comme en 2006, nous avons passé de très bons moments conviviaux avec de très nombreux participants cette année, merci beaucoup.

Nous vous souhaitons, une très bonne année 2008 ainsi qu'une très bonne santé.

A très bientôt.

Les membres du Foyer Rural

Noël des enfants



Aménagement du terrain de jeux

Délimitation du terrain de foot et installation des buts



Aménagement du terrain de pétanque



Election Municipale mode d'emploi

Cette consultation a pour objectif de désigner des électeurs dans chaque commune pour siéger au sein du conseil municipal et qui éliront en leur sein, le maire et les adjoints.

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune qui est « chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune »

- Pour voter :

Avoir 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année de l'élection, figurer sur les listes électorales, être soit français ou citoyen d'un des Etats membres de l'Union européenne.

- Pour être éligible :

Être français ou posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne et figurer sur la liste électorale complémentaire de la commune, avoir satisfait aux obligations militaires, être inscrit sur la liste électorale de la commune ou au rôle des contributions directes.

Pour la commune de Fleys

- Mode de scrutin

Commune de moins de 2 500 habitants, élection au "scrutin majoritaire" à deux tours.

- Nombre de conseillers

11 conseillers (commune de 100 à 499 habitants)

- Constitution actuelle du conseil municipal

1 maire, 2 adjoints et 8 conseillers

(Le nombre des adjoints ne peut dépasser 30% de l'effectif du conseil municipal)

Une liste ouverte sera disponible à la mairie pour vous inscrire si vous désirez participer et vous impliquer dans la vie communale.

Internet Haut Débit sur la commune

Nous avons actuellement des connexions ADSL de qualités différentes sur la commune dues à l'éloignement du répartiteur France Telecom positionné à Chablis.

France Telecom a pallié en partie en proposant la technologie RE-ADSL. Grâce au ReADSL (*Reach Extended ADSL*), la couverture ADSL est étendue jusqu'à une distance pouvant atteindre de 7 à 8 kilomètres depuis le répartiteur au lieu de 5 kilomètres)

Actuellement la solution la plus efficace techniquement et économiquement pour répondre aux problématiques de couverture en zone de faible densité et le WIFI

Le conseil général a retenu une solution WIFI distribué par la société NUMEO pour compléter l'offre France Telecom dans les zones blanches ou mal desservies.

Dans le cadre de la Communauté de Commune du Chablisien, nous vous proposons cette solution complémentaire.

Elle impose pour sa mise en place :

- Au minimum 5 abonnés par commune
- Le choix par la société NUMEO d'un ou plusieurs points hauts dans le village pour distribuer ces abonnés. Sur ce ou ces points hauts seront installé des antennes pour réceptionner et diffuser le signal (ce signal d'une puissance 29 fois inférieur au téléphone portable ne traverse pas les obstacles).
- Cela entraîne une période de référencement des abonnés pour le positionnement des points hauts qui doivent être visible (sans aucun obstacle : végétation, habitation, cheminée, ...) de chaque abonné potentiel.
- Cette période de référencement va se dérouler jusqu'à mi février et définira l'emplacement des points hauts (exemple clocher), les antennes sont très discrètes.

N'hésitez pas à lever la tête et à regarder la corniche quand vous passez au pied de l'église, ci-dessous un grotesque sculpté.



Eglise Saint-Nicolas de style gothique XVI^{ème} siècle
Grotesques sculptés sur la corniche de la nef et du cœur »

Sur le Lavoir de la Fonte



« Lavoir à impluvium fin XIX^{ème} siècle »

Les 2 projets phares de la Communauté de Commune du Chablisien voient le jour :

- La zone d'activités des Violettes
 - Un espace de 12,30 hectares situé entre le rond point de Milly et Chablis
 - Elle sera amené à recevoir des entreprises assujetties à la taxe professionnelle
- Le pôle jeunesse, bâtiment de 1400 m2 destiné à accueillir
 - La crèche (26 places pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur 341 m2)
 - Le centre de loisirs sans hébergement (prévu pour accueillir 80 enfants sur 530 m2)
 - L'école de musique



L'école de musique nous a offert un récital le 21 juin, lors de la fête de la musique

Lundi 19 mai 2008 à 19h00 nous recevrons la « Classe de percussions »

La Communauté de Commune du Chablisien va installer 2 panneaux pour flécher les chemins pédestres et indiquer les monuments (église et lavoir) sur lesquels seront apposé des plaques.

L'abonné recevra un kit de connexion évolutif au choix :

- une antenne (5cm par 10 cm) à positionner en regard de l'antenne du point haut
 - 1 câble coaxial de 5 mètres pour la connexion de l'antenne au modem
 - Depuis le modem connexion en RJ45 jusqu'au PC
- OU**
- 1 modem-routeur-antenne intégré
 - 30 mètres de câble RJ 45 pour la connexion du PC à ce kit

Plusieurs possibilités d'abonnements possibles entre 25 & 35 € dans des tarifs équivalents aux offres comparables en non dégroupé.

Abonnement Numéo Alizé : 24,90 € / mois

- 19,90 € / mois + 5 € / mois de location de modem
- Débit Max 512 K (128 Kbs montant / 512 Kbs descendant)
- 2 adresses mail (adresses@numeo.fr)
- Antivirus et Antispam gratuits
- Logiciel de contrôle parental gratuit

Abonnement Numéo Mistral : 34,90 € / mois

- 19,90 € / mois + 5 € / mois de location de modem
- Débit Max 512 K (256 Kbs montant / entre 1 024 et 2 048 Kbs descendant selon les zones)
- 2 adresses mail (adresses@numeo.fr)
- Antivirus et Antispam gratuits
- Logiciel de contrôle parental gratuit

Une offre professionnelle est disponible avec un débit montant à 512 Ko, un débit descendant à 2 Mo, une @IP fixe, 10 @messageries, ...)

Des bulletins d'inscription avec le détail de ces offres et les modalités d'accès au service sont disponibles en mairie.

Un site Internet www.numeo.fr et un numéro de Hot Line non surtaxé 0 826 624 400 est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Etat Civil année 2007

Naissances ■

Le 14 février	Annaëlle	AUFRERE Fille de Sébastien et Sandrine
Le 29 mars	Marine & Amandine	GAUTHERON Filles de Cyril et Gwladys FAUCILLON
Le 19 avril	Firmin	VENON Fils de Jérémy et Céline VIEL
Le 19 mai	Lucas	AUBERT Fils de Guillaume et Isabelle PROTIN
Le 14 septembre	Manon	FOUINAT Fille d'Olivier et de
Le 19 octobre	Pierre	AUGAGNEUR Fils de Laurent et Elisabeth
Le 10 décembre	Gautier	DELAITRE Fils d'Olivier et de Nathalie
Le 12 décembre	Lisette	LAROCHE Fille de Vincent et Marie

Communauté de Commune du Chablisien

Une communauté de communes est le regroupement en Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de plusieurs communes pour favoriser et accompagner le développement économique, touristique et culturel d'un territoire.

Elle permet de faire face ensemble à des besoins de qualité de vie que chaque commune ne peut assumer seule (crèche, centre de loisirs, déchèterie, collecte des ordures ménagères, voiries, travaux d'entretiens ...)

La Communauté de Commune du Chablisien a été créée en 2000 à partir de 8 communes : Chablis, Chemilly-sur-Serein, Chichée, Courgis, Fontenay-près-Chablis, Lichères-près-Aigremont, Préhy, Saint-Cyr-Les-Collons

Elle a été rejointe par 4 communes : En 2005 par Aigremont, en 2006 par Beines, en 2007 par Fleys et en 2008 par Poilly-sur-Serein.

La Communauté de Commune du Chablisien avec ses 12 communes représentent plus de 5 000 habitants, elle est gérée par un Conseil Communautaire composé de 54 délégués représentant les 12 communes.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants	Délégués communautaires
Chablis	5	5	10
Les 11 autres communes	2	2	44

Ces 54 délégués sont répartis dans 4 commissions : Le Bureau, la Commission Travaux et Projets, la Commission Environnement et Déchets, la Commission Culture Tourisme et Communication.

Anne Marie

La vie du village est rythmée depuis plus d'un siècle par la cloche de l'église, elle fait partie intégrante de notre environnement.

Elle se nomme Anne Marie et se présente (gravé sur le haut de la cloche) :

J'ai été refondue et bénite en 1895, sous l'administration de Monsieur Jules COUPEROT Maire de FLEYS, Monsieur l'abbé RETIF desservant la paroisse.

J'ai eu pour parrain Monsieur Edmond ARCHDEACON, Conseiller Général et pour marraine Anne Marie Louise Eugénie de FONTAINE épouse de Monsieur de TRAYNEL.



Elle a sonné la chute du marronnier le 12 juillet 2004 à 11 heures.

Mariages

Le 18 août Laurent AUGAGNEUR et Elisabeth SIMONNET

Le 1^{er} septembre Yannick COLLON et Marie-Laure MICHOT
(Une quête a produit la somme de 100 € au profit des colis de Noël pour les enfants)

Décès

Le 25 octobre Helena ARNOLD née LETELLIER

Les principales recettes 2007

Libellé	Montant
Impôts directs	54 063,00 €
Dotations Etat (D.G.F + compensations pour exonérations)	25 713,00 €
Taxe de droits de mutations	5 466,20 €
Taxe ordures ménagères	Gérée par la Communauté de Commune du Chablisien
Location logement	905,55 €
Location salle	570,00 €
Remboursement F.C.T.V.A	816,00 €
Redevance droit de passage (EDF + France Telecom)	330,62 €
Vente de l'eau + abonnements compteurs	10 786,34 €
Redevance assainissement	11 529,83 €

Travaux en cours

Aménagement voiries

- *Rue de Morein*
- *Rue de Grillot*
- *Ruelle des Prégirots*

Les travaux (y compris les frais de géomètre et les honoraires de la D.D.E) sont estimés à 115 757,50 € H.T

Libellés	Dépenses	Remboursement
Subvention Conseil Général (30%)		34 727,25 €
Part communale		81 030,25 €
TVA Récupérable (2 ans plus tard)		22 688,47 €
Total des travaux TTC	138 445,97 €	

Le non déblocage des subventions par le Conseil Général en 2007, impose un report des travaux sur 2008.

Aménagement du terrain de jeux

Suite des plantations d'arbres et divers, achats et installation des premiers jeux pour enfants, divers aménagements et entretiens.

Possibilité de planifier une heure par semaine sur le terrain de jeux une activité sportive encadrée par Monsieur Olivier FARAMA de l'Ecole Multi Sport, sur des thèmes qui évoluent toutes les 3 semaines pour les enfants de 5 à 11 ans.

Travaux d'investissement 2007

Chemin des caves

Solde dépenses et recettes sur 2007

Libellés	Dépenses	Remboursement
	18 747,86 €	
Subvention Conseil Général		13 206,00 €

Coût final

Libellés	Dépenses	Remboursement
Subvention Conseil Général (30%)		26 412,00 €
Emprunt		63 000,00 €
Part communale		14 338,48 €
Total des travaux TTC	103 795,48 €	

Coût total des travaux (y compris achat de terrain, frais de géomètre, honoraire D.D.A.F)

La T.V.A récupérable sera de 18 069,61 €

Aménagement *Rue de la Grande Chaume et de L'Impasse de la Contrée*

	Dépenses	Remboursement
Entreprise Proxi T.P	12 979,19 €	
Subvention Conseil Général		6 495,00 €
Part communale		6 484,19 €

La T.V.A récupérable sera de 1 981,00 €

Acquisition d'un emplacement couvert pour Abri-Bus

Y compris frais de géomètre et de notaire : 1 547,09 €

Les principales dépenses 2007

Libellé	Montant	Détails
Emprunts : Rue des Ardillats et Aménagement du chemin des caves	12 502,39 € 3 709,64 €	Capital Intérêts
Secrétariat	14 610,32 €	(charges comprises)
Indemnités élus	9 228,62 €	(charges comprises)
Frais cantonnier	5 080,00 €	(charges comprises)
Pompiers	6 143,24 €	
Frais Collège	2 017,61 €	
Frais école Primaire	3 125,00 € 1 848,04 €	Chablis 625,00 € /élève Tonnerre 924,02 €/élève
Assurances	2 660,07 €	
Entretien de voirie	2 384,92 €	
Entretien bâtiments	1 558,28 €	
Fournitures	366,98 €	Entretien
Electricité	4 110,22 €	
Eaux	2 338,35 €	Recherche et réparation des fuites

Les prévisions de travaux pour les années à venir

Solde finances au 12/12/2007 : 70 239,43 €

Nature des travaux	Montant H.T	Montant T.T.C	Subvention possible	Part commune	T.V.A (charge communale) récupérable 2 ans plus tard
Travaux aménagement de la Rue de Grillot + frais mission D.D.E + frais géomètre	115 757,50 €	138 445,97 €	Conseil Général (30%) 34 727,25 €	81 030,25 €	22 688,47 €
Travaux électricité de la Rue de Grillot	23 670,56 €	28 310,00 €	SIET 4 200,00 €	24 110,00 €	4 639,44 €
Remplacement de 30 lampadaires		Estimation 18 000,00 €	SIET 9 000,00 €	9 000,00 €	
Aménagement terrain de jeux	Estimation 4 180,60 €	5 000,00 €	Conseil Général (30%) 1 254,00 €	2 926,00 €	819,40 €
Etude travaux de restauration de l'église		6 000,00 €			
Aménagement de la Rue de la Fontaine					
Aménagement de la Rue des Ardillats (Chemin de la commune)					
				123 066,25 €	28 146,91 €